

Frontenac pour obtenir de lui un titre nouveau de propriété : " Sur ce qui nous a été remontré par le Révérend Père Gabriel de la Ribourde, vicaire provincial et supérieur des Révérends Pères Récollets de ce pays que dès l'an mil six cent quinze, plusieurs religieux de leur Ordre... étant passés en ce dit pays... ils auraient pris possession d'une certaine quantité de terre qui leur avait été donnée sur le bord de la rivière Saint-Charles... et y auraient demeuré et résidé... jusqu'en l'an mil six cent vingt neuf qu'ils furent obligés de repasser en France parce que ce dit pays avait été pris des Anglais... depuis lequel temps les dits Pères Récollets n'y seraient point retournés pour en avoir été empêchés par plusieurs considérations, (1) et n'en auraient obtenu permission qu'en l'année mil six cent soixante neuf, qu'ils s'embarquèrent avec leurs titres pour revenir au dit pays, s'y établir et reprendre possession du dit lieu de Notre-Dame-des-Anges et terres en dépendantes. Mais ayant été obligés de relâcher en Portugal... ils firent naufrage et y perdirent leurs titres... Et s'étant embarqués l'année suivante pour la même fin avec quatre lettres de cachet du roi... ils seraient arrivés ici à bon port et se seraient mis en devoir de reprendre ce qui leur appartient de terre au dit lieu

---

(1) Relevons ici deux affirmations erronées de Latour. Il affirme d'abord que le malheur de la prise de Québec en 1629, « *découragea* les Récollets. » Le Canada rendu à la France, ils ne reviennent pas, et s'endorment sur les lauriers conquis les années précédentes ; mais, deuxième affirmation erronée de Latour, « les progrès que faisaient le clergé et les Jésuites réveillèrent l'attention des Récollets. » *Mémoire sur la vie de M. Laval*, p. 198.

Or tout le monde sait que les Récollets ne furent nullement découragés et que bien loin d'oublier leur mission canadienne, ils mirent tout en œuvre et firent souvent des instances pour y retourner. Puisque nous y sommes, notons aussi cette ineffable explication du même auteur sur le retour des Récollets. « Quatre religieux *croyant la colonie assez bien établie pour n'avoir plus à craindre les Anglais* s'embarquèrent pour la Nouvelle France. » p. 198. Voilà bien maintenant que c'est la crainte des anglais qui retenait les Récollets !!! Bien des auteurs ont cherché des raisons à côté de la vraie, pour expliquer l'absence des Récollets, mais aucun n'a signalé celle-là excepté Latour. Les italiques sont de nous.